



Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 13 novembre 2025

Participants :

Enseignants	Municipalité	Parents élus	DDEN	IEN
Mme Giroud Mme Blanchard Mme Jost Mme Maiorana Mme Perret (excusée) Mme Pereira Mr Duflot (excusé) Mme Borne Mme Martin	M. Ronseaux Mme Marion Gallois Mme Reischling	Mme Buosi M. Frazza (excusé) Mme Piscicelli (excusée) Mme Béolet (excusée) Mme Barbier (excusée) Mme Sab Mme Oswald Mme Grant (excusée) Mme Besnoist- Cabbai (excusée)	Mme Di Nella	Mme Cunzi (excusée)

Ordre du jour

1. Effectifs et bilan de la rentrée
2. Vote du règlement intérieur
3. Exercices incendie et PPMS
4. Bilan des évaluations nationales
5. Projet d'école et projets de classes
6. Aides aux élèves
7. Les représentants de parents d'élèves
8. Le périscolaire
9. Le sou des écoles
10. Le rased
11. La mairie
12. Questions diverses

1. Effectifs et bilan de la rentrée

- 1 classe de PS 26 élèves avec Mme Martin et Mme Perret
- 1 classe de PS (7) /MS (19) à 26 élèves avec Mme Pereira
- 1 classe de GS à 21 élèves avec Mme Jost
- 1 classe de CP à 19 élèves avec Mme Maiorana
- 1 classe de CE1 à 23 élèves avec Mme Baritello
- 1 classe de CE2 à 24 élèves avec Mme Danthon
- 1 classe de CM1 à 23 élèves avec Mme Borne-Geoffroy
- 1 classe de CM2 à 28 élèves avec Mme Pistre et M. Duflot

Soit un total de 190 élèves avec 8 classes.

La rentrée des classes s'est parfaitement bien déroulée.

Comme l'année dernière, l'école s'est proposée d'accueillir une personne dans le cadre d'un service civique. Une candidature était en cours de traitement mais le dispositif a été mis en pause.

2. vote du règlement intérieur

Après lecture du règlement intérieur, celui-ci a été voté à l'unanimité. Il sera affiché sur les différents panneaux de l'école primaire et présent sur le site de la mairie pour lecture.

3. Exercices PPMS et incendie

L'exercice incendie a eu lieu mardi 16 septembre à 9h00. L'évacuation de l'école s'est déroulée sans difficulté. Le détail de la fiche de sécurité a été communiqué. Aucun ajustement n'est à prévoir.

Un exercice PPMS intrusion a eu lieu le mardi 14 octobre à 11h10 simulant l'intrusion de 2 personnes dans la cour de l'école côté élémentaire. L'exercice s'est déroulé dans le calme et les élèves ont été très réactifs. La fiche d'évaluation de l'exercice a été communiquée. Depuis deux ans, un nouveau système d'alarme a été mis en place par la mairie. Il s'agit de balises qui équipent chaque classe et qui permettent de déclencher une intrusion éventuelle. Les téléphones portables de tous les enseignants ainsi que du personnel de mairie sont alors utilisés pour diffuser l'alerte par l'envoi d'un SMS. Certains problèmes (balises, volets roulants) ont été signalés à la mairie, le nécessaire va être conduit.

4. Bilan des évaluations nationales

Suite aux évaluations nationales des élèves pour l'ensemble des classes de l'élémentaire nous avons constaté :

Evaluation CP : Il est à noter :

Les évaluations ont été globalement réussies avec quelques difficultés en résolution problème ainsi que la compréhension orale d'un texte lu.

Evaluation CE1 : Il est à noter :

Résultats positifs en fluence et en résolution problème.

Evaluation CE2 : Il est à noter :

Les évaluations ont été positives en mathématiques mais les enfants ont été pénalisés par la limite de temps en calcul notamment. Celles de français sont assez homogènes avec des difficultés en vocabulaire.

Evaluation CM1 : Il est à noter :

Les évaluations en lecture/compréhension ont été positives. Quelques difficultés en orthographe, conjugaison. Difficultés en calcul mental calcul rapide.

Evaluation CM2 : Il est à noter :

Des difficultés en résolution problème et en grammaire. Des difficultés en calcul. Plutôt positives lecture.

5. Projet d'école et projets de classes

Le projet d'école va être renouvelé prochainement pour une durée de 5 ans et s'appuiera sur l'évaluation d'école qui a eu lieu l'année dernière. Il vous sera présenté au prochain conseil d'école.

Différents **projets de classe** ont commencé, d'autres sont à venir :

Les actions pédagogiques en lien avec le projet d'école :

- Dans le cadre du permis piéton la gendarmerie de Ste Etienne de st Geoires est intervenue auprès des élèves de CE2.
- Dans le cadre du permis internet la gendarmerie de St Etienne de st Geoires est intervenue auprès des élèves de CM2.
- Afin de lutter contre le harcèlement, un projet sur le thème a eu lieu la semaine du 3 au 7 novembre avec des temps de lecture, de réflexion et la création d'une affiche sur le thème. Tous les élèves de l'école se sont retrouvés pour chanter ensemble. Une vidéo a été réalisée.
- Tous les élèves, à compter du CE2, sont sollicités pour remplir une grille d'auto-évaluation nominative, ou pas, sur le thème du harcèlement. Cette enquête nous permettra d'avoir une vision précise du climat scolaire dans l'école afin d'œuvrer et d'élaborer des prises en charge.
- Dans le cadre des EAC ayant pour objectif de fréquenter des lieux culturels, chaque classe se rendra au grand angle à Voiron pour assister à un spectacle vivant. Les 3 classes de maternelle assisteront au spectacle « le mensonge » le 16 janvier. Les classes d'élémentaire se rendront à un spectacle de danse « hip hop est-ce bien sérieux » le 24 avril.
- Afin d'impliquer les élèves et d'échanger dans l'école sur le thème, des temps forts auront lieu autour de la notion de laïcité qui fête ses 120 ans. Ils se dérouleront pour toutes les classes la semaine du 8 au 12 décembre. Des lectures auront lieu ainsi que la réalisation d'une œuvre plastique commune à l'école.
- Afin d'être sensibiliser à la faim dans le monde, les élèves de l'élémentaire se sont rendus à une exposition organisée par ACF à la mairie du village. A la suite de cette visite un projet devrait être mené avec l'association durant la semaine de la laïcité (interventions, courseton).
- Afin de sensibiliser les élèves aux problématiques des ressources en eau et des milieux aquatiques, les élèves de CM1 participeront au projet sur le thème organisé par la Commission Locale de l'Eau. Des interventions en classe et des sorties sur sites auront lieu tout au long de l'année. Le projet est pris en charge par la communauté de communes de la Bièvre.
- Afin d'initier les élèves aux métiers de la filière bois, les élèves de CM2 participeront au projet de découverte de la filière, avec différents temps : interventions scolaires, ateliers de transformation, et sorties sur site. Le projet est pris en charge par la communauté de communes de la bièvre et le département entre autres.

Projets sportifs :

- Dans le cadre du « **savoir nager** » : des sorties piscine sont prévues pour les classes de GS/CP/CE1 et CM2.
Les sorties pour les classes de CE1 et CM2 ont débuté le 18 septembre à raison d'une séance par semaine et prendront fin jeudi 4 décembre.
Les classes de GS et CP démarreront le mardi 9 décembre et prendront fin le 17 mars. L'organisation des sorties a pu s'effectuer facilement grâce à la mobilisation des parents. Nous les remercions.
- Projet escrime, avec la présence d'une intervenante, pour les élèves de CE2 et CM1 en période 3. Auront lieu 6 séances pour un coût total de 774 euros dont 500 euros pris en charge par la mairie.
- Projet rugby, avec la présence d'intervenants en période 5 sur une durée de +6 semaines pour les élèves du CP au CM2.

6. Aides aux élèves

Elles sont multiples : - aide dans la classe avec la différenciation

- appel au rased. Mme Isabelle Baratier, enseignante spécialisée, intervient à l'école chaque mardi et prend en charge 7 élèves de cycle 2 autour d'activités de lecture, de

compréhension et de numération. Elle est également en soutien dans la classe de CE1 auprès d'une élève en situation de handicap.

- activités pédagogiques complémentaires proposées par les enseignantes.

Chaque enseignante propose des activités du CP au CM2 en fonction des difficultés de chacun.

- stage de réussite pendant les vacances en fonction du personnel disponible. Un stage est programmé aux vacances d'hiver et sera encadré par Mme Borne.

7. Les représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu par correspondance. Ont été élus cette année avec 77 votants (contre 120 l'année dernière) sur 272 soit une participation de 28% (contre 44 l'année dernière) :

- Mme Barbier Nadège
- Mme Buosi Séverine
- Mme Oswald Sabrina
- Mme Sab Virginie
- M. Frazza Cédric
- Mme Béolet Elisa (suppléante)
- Mme Besnoist-Cabbaï Sophie
- Mme Grant Victoria
- Mme Piscicelli Céline (suppléante)

8. Le périscolaire

10 agents sont en poste sur les différents temps de l'accueil périscolaire.

Depuis septembre 2025 2 animatrices ont été recrutées : Emma et Emilie.

Elles ont été formées au BAFA pendant les vacances d'octobre 2025 afin de répondre aux obligations réglementaires de l'accueil périscolaire en termes de nombre d'animateur présents et de personnel diplômé.

Depuis septembre 2025 l'accueil périscolaire connaît une forte demande d'accueil sur le temps de la pause méridienne concernant le groupe des moins de 6 ans.

Jusqu'à maintenant déclarés à 40 enfants de moins de 6 ans sur le temps de la pause méridienne les services de la SDJES et de la PMI ont été interpellés. Après visite et accord de la PMI nous pouvons accueillir jusqu'à 50 enfants de moins de 6 ans maximum sur le temps de la pause méridienne.

Pour convenir au bon fonctionnement la mairie a recruté un animateur supplémentaire afin de pouvoir encadrer les enfants de moins de 6 ans et un groupe de maternelle dispose d'une salle d'accueil à l'école maternelle afin de pouvoir accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions.

Exercice évacuation :

L'exercice évacuation a eu lieu ce jour jeudi 13 novembre 2025. L'équipe, les enfants, les familles, la mairie et l'école ont été informés de l'exercice. Tout s'est très bien déroulé, les enfants ont bien respecté les consignes.

Points à revoir :

- Encombrement devant une porte de secours
- Alarme non entendue dans la cour

Fête du périscolaire :

Pour la 4ème année, le périscolaire va renouveler la fête au périscolaire. Elle aura lieu le vendredi 5 juin 2025, nous restons sur les horaires dès 16h30. L'accueil périscolaire soir sera fermé ce jour-là. Des informations seront communiquées plus tard.

Une continuité est effectuée par le périscolaire sur les pratiques du temps scolaire.

9. Le sou des écoles

Il récolte des fonds financiers pour permettre aux enseignants d'organiser des sorties scolaires.

Cette année scolaire l'école bénéficie d'un budget de 30 euros par enfant. Nous remercions le sou des écoles pour leur dotation. Une première manifestation a eu lieu le 11 novembre avec un pucier qui a été un succès. Les parents se sont bien mobilisés.

10. Le rased

Il est constitué d'une psychologue scolaire, Mme Chevrollier et d'une enseignante spécialisée, Mme Baratier.

Toutes deux sont joignables au 04 76 93 55 33 ou à carole.chevrollier@ac-grenoble.fr et isabelle.baratier@ac-grenoble.fr

Ce réseau est là pour venir en aide aux élèves dans les apprentissages. Les enseignantes peuvent faire appel au RASED en accord avec les parents.

11. La mairie

Le projet Conseil Municipal des Enfants a eu lieu à nouveau cette année avec les élections des membres début septembre.

Une manifestation a eu lieu le 11 novembre afin d'associer les enfants à la cérémonie avec les élus.

Un projet va être mené autour du gaspillage alimentaire sur le temps de cantine. Les parents délégués se verront proposer un repas à la cantine pour rencontrer l'équipe du traiteur qui livre les repas.

Un spectacle à destination des familles et en soutien à l'association ACF (action contre la fin) a été financé suite au projet d'exposition mené en mairie.

Le conseil municipal a voté un soutien aux séances d'escrime qui auront lieu cette année en élémentaire.

Une subvention de 1250 euros a été versée au sou des écoles et une autre de 50 euros par élèves à l'école pour l'achat de fournitures scolaires.

12. Questions diverses

- Ecole pour tous/inclusive : Comment l'école de Sillans accueille les enfants en situation de handicap ? Quels sont les aménagements prévus ? et quels sont les moyens ?

L'accueil dans les écoles d'élèves relevant du handicap est une obligation. Les élèves sont donc inscrits comme n'importe quel élève. Chaque année une ESS est organisée avec la présence de l'enseignante référente Mme Caujolle, la Directrice de l'école, l'enseignante de l'enfant, les parents de l'élève, les éventuels professionnels qui prennent en charge l'enfant (orthophoniste, psychomotricienne, psychothérapeute, ...) La réunion permet de faire un point sur la scolarité de l'élève, de pointer les aménagements mis en place et ceux à venir.

Les aménagements sont multiples : aménagements pédagogiques de type différenciation, allègement, temps de pauses, ... Les moyens sont définis par la MDPH avec la notification éventuelle d'une AESH.

- EVARS : Nous avons à nouveau un parent qui s'inquiète de ce programme. Elle ne veut pas je cite "qu'on explique à sa fille ce qu'est une fell*****". Nous pensons qu'un rappel sur l'utilité et le contenu de programme pourrait être bien et contrer la désinformation que l'on entend sur les réseaux. Peut-être qu'un message dans le cahier de liaison ou un mail avec le lien du programme pourrait permettre l'accès aux parents et stopper toute incompréhension.

Il n'y a pas d'éducation à la sexualité au programme de l'école primaire mais un enseignement de la vie affective et relationnelle.

Toutes les classes sont concernées de la PS au CM2.

Les principaux objectifs de ce programme sont :

- L'éducation au principe d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- L'éducation au principe de lutte contre les discriminations ;
- L'éducation au principe du consentement ;
- La prévention des différentes formes de violences, notamment sexistes et sexuelles.

Nous mettons donc en œuvre les programmes tels qu'ils sont définis par le ministère. Cela fait partie de notre mission d'enseignant.

- En cas d'accident, quel est le protocole appliqué en cas d'accident lors de la récréation ? Quelles sont les personnes formées ? quelle est la formation et quelle est la fréquence de la mise à niveau ? En fonction de la gravité de l'accident il est décidé de contacter les parents pour qu'ils viennent récupérer leur enfant. En cas d'accident grave nous pouvons être amenés à faire appel aux pompiers ou au SAMU.
Aucun membre de l'équipe n'est véritablement formé, aucune mise à niveau n'est prévue.

Nous rappelons aux parents qu'en cas de questionnements nous sommes disponibles pour répondre à leurs interrogations.

Le 2ème conseil d'école est fixé au mardi 17 mars 2026 à 18H.